Imprimer

1995/11/02 Sait-on écrire au secondaire?

Sait-on écrire au secondaire?

Québec, le 2 novembre 1995.- Les compétences en rédaction des élèves québécois de troisième secondaire sont de même niveau que celles des Français et des Belges. Cependant, leurs connaissances et savoir-faire en grammaire-orthographe, lexique et syntaxe présentent des lacunes qu'il faut combler; ils se classent, en effet, troisièmes à des épreuves à choix multiples mesurant ces aspects.

Tels sont les principaux constats qui se dégagent d'une vaste étude, réalisée auprès d'environ 7 000 élèves de troisième secondaire (9e année d'étude) de la Belgique, de la France, du Nouveau-Brunswick et du Québec, qui a été rendue publique aujourd'hui par le Conseil de la langue française et le ministère de l'Éducation à l'occasion du XXXVIIIe Congrès de l'Association québécoise des professeurs de français.

L'épreuve de rédaction, qui constituait la première mesure des compétences des élèves, ne comprenait qu'un seul sujet, le même pour tous. La correction des textes a été effectuée en fonction de 11 critères. Les Québécois ont obtenu des résultats comparables à ceux des Français et des Belges pour les aspects liés à la communication (prise en compte des exigences de la situation de communication définie par la consigne), et ils se classent les premiers aux critères qui évaluent la capacité à structurer un texte.

Ils arrivent au même rang que les Français mais sont moins performants que les Belges lorsque l'on mesure les compétences linguistiques dont ils ont fait preuve dans la rédaction (orthographe, ponctuation, lexique, syntaxe). Ils sont devancés par les Européens pour les aspects qualitatifs du texte (intérêt du contenu, richesse du vocabulaire, diversité de la syntaxe, etc.).

L'écart entre les performances européennes et québécoises quant à la maîtrise de la langue est devenu plus évident lors de la deuxième mesure de la compétence, qui s'est effectuée à partir d'un jeu d'épreuves de 194 questions sur les connaissances linguistiques et les savoir-faire (questions à choix multiples sur la grammaire-orthographe, le lexique, la syntaxe et des aspects textuels). Le Québec se retrouve alors au troisième rang. En grammaire et orthographe, il obtient des résultats moyens de 64,4 % alors que les Belges atteignent 73,5 % et les Français, 71,2 %; en lexique, la moyenne québécoise est de 56,0 %, alors que la France conserve 65,5 % des points et la Belgique, 63,6 %; en syntaxe, le Québec obtient 52,7 %, la Belgique, 65,0 % et la France, 64,1 %. Pour les aspects textuels, l'écart entre pays s'amenuise : le Québec obtient 68,7 %, la Belgique, 71,5 %, et la France, 71,3 %.

Les résultats de cette recherche viennent étayer le diagnostic du Conseil de la langue française sur l'enseignement du français, présenté dans son mémoire à la Commission des États généraux sur l'Éducation, en août dernier. Le Conseil recommandait alors que la langue soit au coeur même des priorités de l'école. Il jugeait également important de reconnaître le système scolaire comme partenaire privilégié de l'aménagement linguistique. Plus précisément, il recommandait d'augmenter le temps consacré à l'enseignement du français au primaire et au secondaire, d'améliorer l'enseignement de la grammaire, de développer le goût de la lecture des grands textes, d'augmenter la fréquence des activités d'écriture et, de ce fait, réévaluer la tâche de l'enseignant de français, et d'étendre la prise en charge de la qualité du français aux enseignants d'autres matières.

La recherche a été menée par un groupe de chercheurs belges, français, néo-brunswickois et québécois. L'équipe québécoise était composée de Gilles

2008-00541/

Gagné et Jean-Pierre Lalande, de l'Université de Montréal, et de Francine Gagné, du Conseil de la langue française. Elle a été subventionnée, au Québec, par le ministère de l'Éducation, par le Conseil de la langue française, et par le Secrétariat à la politique linguistique. Quant à la dimension internationale de la recherche, ses coûts ont été assumés par l'Agence de coopération culturelle et technique.

L'ouvrage intitulé « Savoir écrire au secondaire » est publié chez De Boeck et est disponible en librairie.

-30-

SOURCE : Bruno Giroux (418) 643-2958

PERSONNES-RESSOURCES

Gilles Gagné, Université de Montréal, (514) 343-6692 ou (514) 534-5659
Francine Gagné, Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, (418) 646-1018
Marie Giroux, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, (418) 643-1723